

1.

Débitrice: S.I. Joli-Crêt S.A. en liquidation,
1814 La Tour-de-Peilz
2.

Date de la révocation: 07.01.2008
3.

Remarques: But: Opérations immobilières.
Le Président du Tribunal d'arrondissement de l'Est Vaudois
a prononcé la révocation de la faillite de la société S.I. Joli-
Crêt SA, et a ordonné la réintégration de la société en liqui-
dation dans la libre disposition de ses biens.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey
(04285802)